

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

M22- 0022398

143326

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3294

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAJEM AHMED

Date de naissance : 01/01/1952

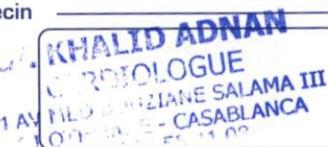
Adresse : HAY LAALOU Rue 16 no. 8 C.D.

CASABLANCA

Tél. 0632098767 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/01/2013

Nom et prénom du malade : NAJEM AHMED Age : 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

9

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/2013	cr + E ce		300.00	DR. KHALID ADNANE CARDIOLOGUE CLINIQUE SALAMA III 154 AVENUE SALAMA - CASABLANCA TEL : 022 55 41 08

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE COMPAGNIE INTERNATIONALE	02/01/2013	27000 f

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR. KHALID ADNANE CARDIOLOGUE CLINIQUE SALAMA III 154 AVENUE SALAMA - CASABLANCA TEL : 022 55 41 08	02/01/2013	EC IIe	1000.00 f
		coem	

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553 G B
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ADNAN Khalid  
Cardiologie

254 Av Mohamed Bouziane 1er étage  
Salama III Sidi Othmane  
20670

Tel.:05 22 55 41 08  
Mobile:06 66 25 12 44 Whatsapp  
Fax:05 22 55 41 12  
Email:kha\_adnan@yahoo.fr

00 0 00099 2

\* VIGNETTE

V140977/01 NEBILET® 5mg ■

28 comprimés O  
PPV 87DH50

le 02/01/2023

M. Ahmed NAJEM

71 ans

\* VIGNETTE

V140977/01 NEBILET® 5mg ■

28 comprimés O  
PPV 87DH50

1) NEBILET Comprime à 5 mg Bte 28 Comprime

Prendre 1/2 comprimé le matin, après le repas, pendant 3 mois

2) EXTRAMAG CP

Prendre 1 comprimé le matin

1 boite

2 spécialité(s) prescrite(s)

Date de fabrication :  
A consommer de  
préférence avant fin :  
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

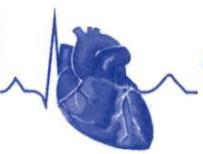
Dr. ADNAN Khalid

Dr Khalid ADNAN  
CARDIOLOGUE  
254 AV Med Beuziane Salam N  
Sidi Othmane - Casablanca  
Tel: 05 22 55 41 08



**Docteur Khalid ADNAN**

Cardiologue



Spécialiste des Maladies Cardio-Vasculaires  
Echodoppler Cardio-Vasculaire - Holter

الدكتور خالد عدنان

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين  
و ارتفاع الضغط الدموية  
البحث بالصدى و الـHolter

Casablanca, le : 02/01/2013  
الدار البيضاء في

## Note d'honoraire

M<sup>r</sup>. M<sup>me</sup> : Fr. NAFEM AHMED

**Le Docteur ADNAN KHALID**

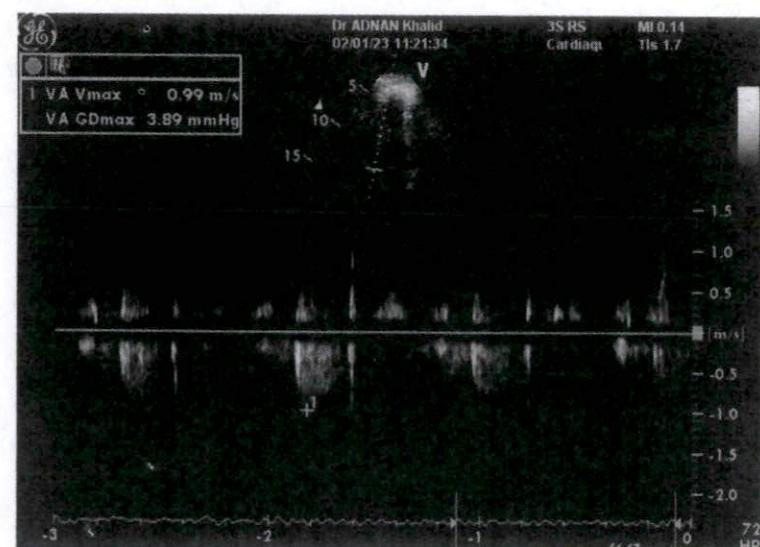
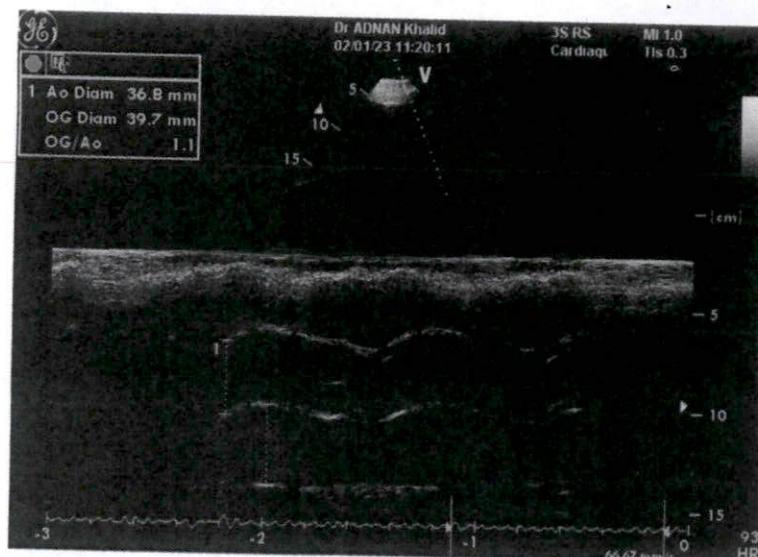
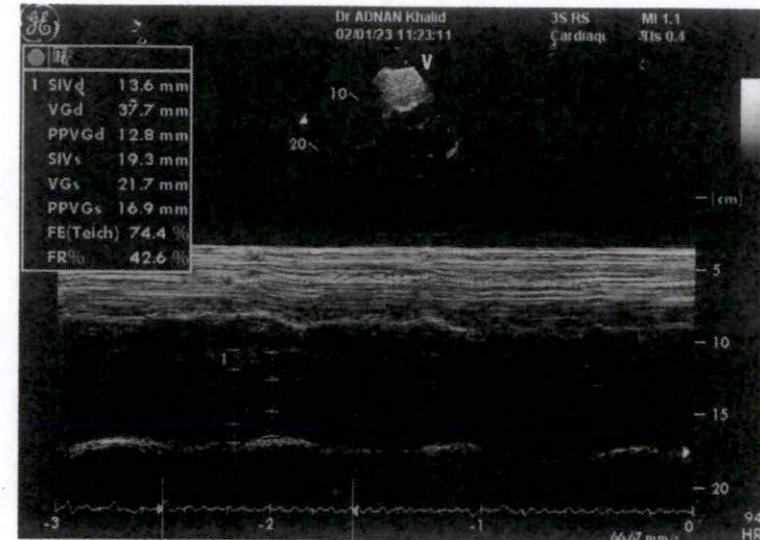
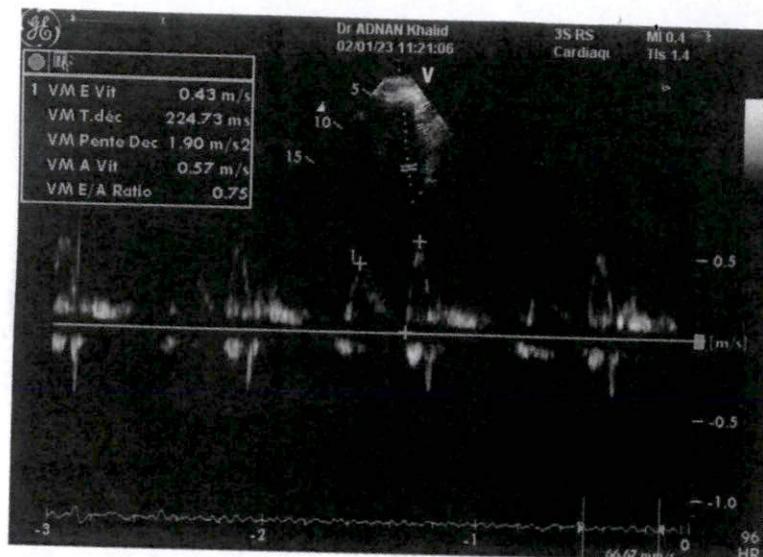
Vous remercie de votre confiance et vous adresse la note  
d'honoraire de : 1300.00 Dhs

Correspondant à :

- Consultation
- ECG + Interpretation
- Echodoppler cardiaque
- Echodoppler de TSA
- Echodoppler arteriel - veineux
- Holter TA
- Holter ECG
- Epreuve d'effort
- Autre :

*KHALID ADNAN  
CARDIOLOGUE  
254 AV MED BOUZIANE SALAMA III  
SIDI OTHMANE - CASABLANCA  
TEL : 022 55 41 08*

شارع محمد بوزيان الطابق الأول السلامه III سيدى عثمان الدار البيضاء 254  
254, Av. Mohamed Bouziane 1er étage Salama III Sidi Othman Casablanca  
GSM : 06 66 25 12 44 - المحمول : Tél. : 05.22.55.41.08/12  
الهاتف :



**ECG**

NOM: NAJEM AHMED

ID :

Genre :

Age : 69 71

DOB : 01-01-1952

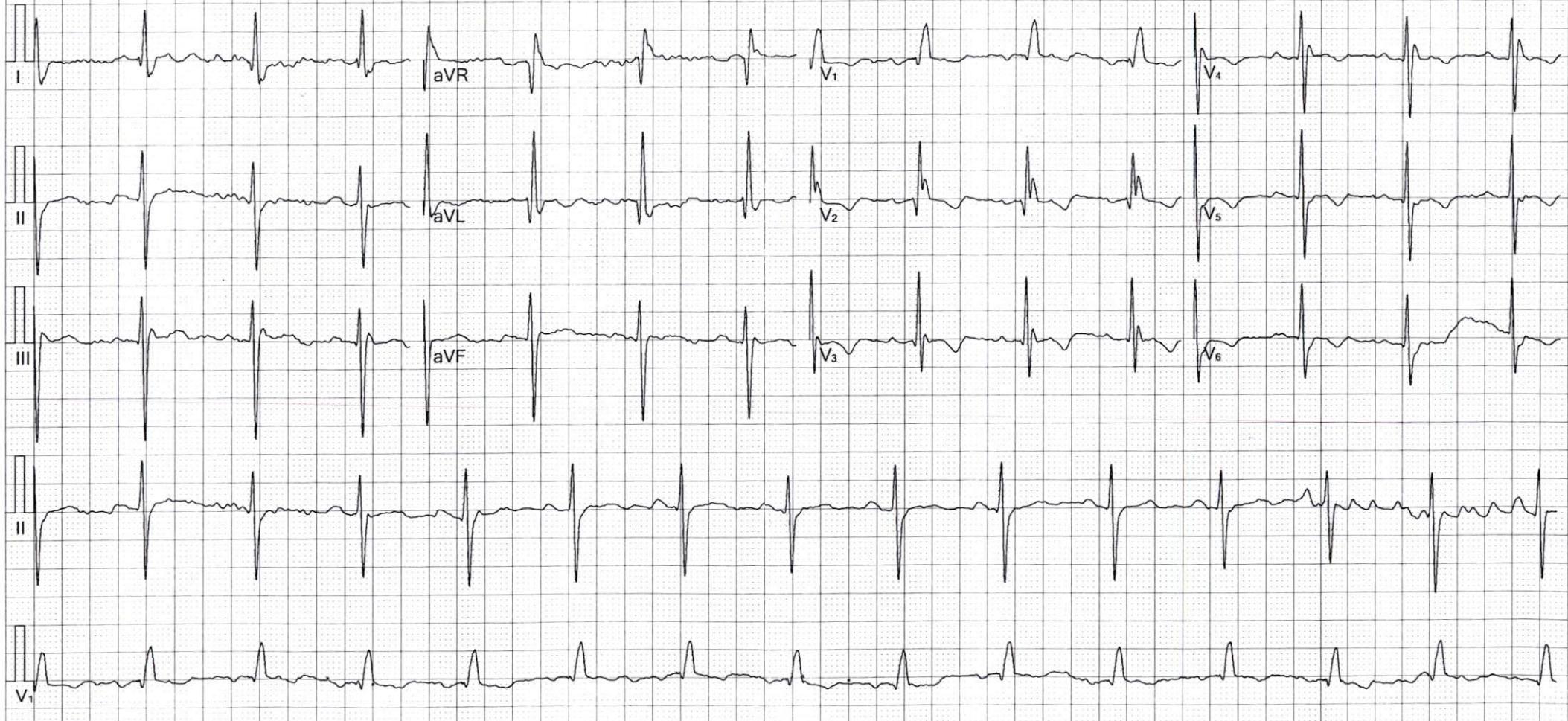
Date Test: 02-01-2023 10:37

Case #:

Investigation #:

Médecin Référent: Doctor A

10mm/mV 25mm/s



Filtre Principal: On   Filtre ADS: On

# ECHO DOPPLER CARDIAQUE

Nom,Prénom : NAJEM Ahmed

Age : 71 ans

Date : 02-01-2023

Adressé(e) par : Lui-même.

**Information cliniques** : Precordialgies.

## Conclusion : Echographie limite :

- Trouble de la relaxation VG ;
- Fonction VG conservée FE à 66% ;
- IM minime ;
- Pas de fuite ni sténose aortique ;
- OG de taille normale libre d'échos, TAPSE à 22 mm ;
- Les cavités droites ne sont pas dilatées, pas d'HTAP.

